



COMMUNE DE LE TEIL

-----  
**EXTRAIT**

**du Registre des Délibérations du Conseil Municipal**  
-----

Exercice : 29  
Présents : 26  
Absents : 3

L'An Deux Mille Vingt Trois, le trois avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 28 mars 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Pour : 28  
Abstention : 1  
Contre :

Présents : MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garraud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin, Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Excusés : M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe), M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Secrétaire : Mme Faure-Pinault  
-----

**Objet : Questions Financières Diverses**

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,

**DÉCIDE** le remboursement des frais de déplacements à Monsieur Maurice Cadenet pour l'année 2022, pour un montant de 240 € dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats, menée conjointement avec la Fondation 30 millions d'amis.

**DÉCIDE** d'attribuer une subvention exceptionnelle de 200 € au Comité des Villes Jumelées pour le déplacement à Raunheim lors des obsèques du Maire de ladite commune, Monsieur Thomas Jühe.

**DÉCIDE** la cession du véhicule Massey Ferguson GM 842 LX à l'association Moto-Club pour un montant de 1€.

**DÉCIDE** la cession du véhicule Massey Ferguson GM 023 JZ à SEDEC Ets COMTE - 694 les moulins - 07400 Alba la Romaine pour un montant de 3500 €.

Pour extrait conforme

Le Maire,

**Olivier PEVERELLI**



Le Secrétaire de séance,

**Virginie FAURE-PINAULT**